

« Présentation »

Robert Nadeau

*Philosophiques*, vol. 4, n° 1, 1977, p. 101.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/203064ar>

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## **INTERVENTIONS**

### **L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE ET LA QUESTION DE SES FONDEMENTS**

#### **Présentation**

Lors de son III<sup>e</sup> congrès annuel, tenu à l'Université de Sherbrooke dans le cadre de l'ACFAS, la Société de Philosophie du Québec a mis sur pied, par l'entremise de Louis Valcke, une table ronde sur la question des fondements de la morale et de la possibilité, voire de l'utilité et de la nécessité d'une éducation morale à l'école. Cette table ronde, qui eut lieu jeudi le 13 mai 1976, a réuni MM. Claude Lamonde, du Ministère de l'Éducation du Québec, qui traita des « difficultés soulevées par l'élaboration d'un programme de formation morale », Léonard Ducharme, de la Faculté de Philosophie de l'Université d'Ottawa, qui explora « la possibilité de fonder l'enseignement d'une morale objective sur la loi naturelle », et Robert Nadeau, du Département de Philosophie de l'Université du Québec à Montréal, qui envisagea « l'enseignement de la morale dans une perspective relativiste ». Nous publions ci-après le texte de ces deux dernières communications, que nous faisons suivre de trois prises de position qui avaient vu le jour pendant la discussion qui suivit les trois communications ci-haut mentionnées, et que leurs auteurs respectifs ont aimablement accepté de mettre par écrit aux fins de la présente publication.

Robert Nadeau